

Organisation

Bureau du Congrès

Téléphone

079 365 45 61

Titre de transport

Les délégués utiliseront leur abonnement habituel pour se rendre de leur domicile au congrès ainsi que pour le retour. Ceux qui n'en possèdent pas achèteront le titre de transport nécessaire qui leur sera remboursé. Les délégués de la sous-fédération PV recevront une carte journalière.

BERNMOBIL

Les transports publics de Berne (BERNMOBIL) offrent la gratuité aux participants au congrès sur les lignes correspondantes. Il suffit de présenter la carte de congressiste. Celle-ci est jointe aux documents du congrès qui sont envoyés par le secrétariat central aux délégués.

Logement et repas

Nous avons conclu un arrangement de demi-pension avec les hôtels. Il commence avec le souper du 22 mai et se termine avec le petit-déjeuner du 24 mai 2013. Le 24 mai à midi, tous les participants prendront un repas en commun au Kursaal.

Le soir du 23 mai, le banquet officiel du congrès aura lieu au Kursaal avec tous les délégués et les invités.

Vous trouverez dans le matériel du congrès une carte pour toutes ces prestations. Veuillez vous rendre à l'hôtel indiqué sur cette carte, si possible dès votre arrivée ou sinon, immédiatement après l'assemblée des délégués.

Délégués

Le congrès est l'autorité suprême du SEV. Il est constitué de

- 2 déléguées ou délégués pour chacune des sous-fédérations (au total 18).
- 2 délégués par groupe d'intérêt, qui ne doivent pas appartenir à la même sous-fédération.
- Autant de déléguées ou délégués des sections qu'il faut pour que le nombre total de 250 délégués soit atteint. Celles-ci ou ceux-ci sont attribués aux sous-fédérations et aux sections sans sous-fédération, sur la base des cotisations versées (cotisation SEV de base).
En 2013 il y a en tout 226 délégués.

Le congrès compte ainsi 250 délégués avec droit de vote.

Autres participants

Les membres et remplaçants du comité, de la direction syndicale et de la commission de gestion, ainsi que les secrétaires syndicaux participent d'office au congrès. Ils ont voix consultative mais ne sont pas éligibles comme délégués (article 16.7 des statuts SEV).

La liste nominative des participants au congrès est distribuée à l'ouverture du congrès.

Salle de congrès

Le congrès a lieu dans l'arena du Kursaal à Berne.

Les délibérations sont traduites simultanément dans les trois langues nationales.

Indemnité aux congressistes

Selon le règlement sur les indemnités du 1er janvier 2003, étant donné que les repas sont pris en charge par le SEV (repas de midi, du soir et pauses), **aucune** indemnité ne sera octroyée. Par conséquent, un versement en espèces tombe.

Selon le règlement sur les organisations internes, en ce qui concerne les assemblées des délégués, le SEV prend à sa charge tous les frais des délégués pour autant de participants que les sous-fédérations peuvent avoir. Les sous-fédérations sont libres de verser l'indemnité aux délégués ou de leur payer une partie ou l'entier des coûts du repas de midi.

Les éventuels frais de transport seront remboursés par le caissier central avant ou après l'assemblée des délégués du 22 mai 2013. Les délégués domiciliés à Berne et environs prennent les repas en compagnie des collègues de leur sous-fédération.

Le jeudi à midi, un repas en commun est prévu pour tous les participants au congrès. Le SEV prend à sa charge tous les frais des boissons non alcoolisées.

Le jeudi soir, le banquet officiel du congrès a lieu au Kursaal avec tous les délégués et les invités.

Le vendredi à midi, des sandwiches sont à disposition (un bon à cet effet se trouve dans le classeur du congrès).

Assemblées des délégués

Mercredi 22 mai 2013

Les assemblées des délégués des sous-fédérations (article 1.8 du règlement sur les organisations internes du SEV) se déroulent d'après le propre programme de chaque sous-fédération.

Locaux des assemblées

BAU	Landhaus	Burgdorf
RPV	Schmiedstube	Berne
SBV	Novotel	Berne
ZPV	Hôtel Bern	Berne
LPV	Casino	Berne
VPV	Novotel	Berne
TS	Hôtel Astoria	Berne
VPT	Egghölzli unia	Berne
PV	Kursaal (Szenario 1 + 2)	Berne

Hotelverzeichnis / Liste des hôtels / Elenco degli alberghi

BAU	Astoria	Zieglerstrasse 66	031 378 66 66
RPV	Bern	Zeughausgasse 9	031 329 22 22
SBV	Novotel	Guisanplatz	031 339 09 09
ZPV	Bern	Zeughausgasse 9	031 329 22 22
LPV	Bern	Zeughausgasse 9	031 329 22 22
TS	Astoria	Zieglerstrasse 66	031 378 66 66
VPV	Novotel	Guisanplatz	031 339 09 09
VPT	Bristol	Schauplatzgasse 10	031 311 01 01
PV	Kreuz	Zeughausgasse 41	031 329 95 95
GATA	Bern	Zeughausgasse 9	031 329 22 22